**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise

**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

**Band:** 117 (2009)

**Artikel:** Le "journal de Cécile Constant", miroir d'une éducation éclairée dans l'élite vaudoise au début du XIXe siècle

**Autor:** Moret Petrini, Sylvie

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-514277

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

Sylvie Moret Petrini

# LE « JOURNAL DE CÉCILE CONSTANT », MIROIR D'UNE ÉDUCATION ÉCLAIRÉE DANS L'ÉLITE VAUDOISE AU DÉBUT DU XIXe SIÈCLE

Le XVIIIe siècle vit une révolution pédagogique qui donne naissance à de nombreux débats autour de la question de l'éducation [1] et pose la question de l'éducation des filles. Le constat que l'éducation des filles est négligée remonte à la fin du XVIIe siècle. Plusieurs personnalités, laïques ou ecclésiastiques, tels que Madame de Maintenon, l'Abbé Fleury et Fénelon prennent la plume pour proposer d'y remédier [2]. On s'interroge sur les sciences convenant aux femmes avec l'idée que si l'instruction féminine est une nécessité, celle-ci doit être strictement contrôlée et limitée. La femme savante est l'objet de toutes les critiques alors que l'instruction soignée et l'amour de la vertu sont mis en corrélation.

En 1693, le philosophe anglais John Locke introduit les bases d'une nouvelle vision de l'enfant et de l'éducation dans son ouvrage *Some Thoughts concerning Education* [3] qui exercera une profonde influence sur les auteurs du XVIIIe siècle. Voyant l'âme enfantine comme une *« tabula rasa »*, le philosophe donne à l'éducation une importance considérable puisqu'elle permet de modeler l'enfant. L'empirisme – l'acquisition des connaissances par l'expérience pratique – et le sensualisme – l'acquisition des connaissances par les sens – sont prônés. Pour Locke, l'éducation doit tendre à trois objectifs : donner à l'enfant une saine vigueur, lui fournir les connaissances qui lui sont nécessaires et élever son âme. Comparant l'éducation domestique et l'éducation dispensée dans les collèges – débat qui se prolongera tout au long du XVIIIe siècle – il conclut que l'éducation domestique est la meilleure voie pour développer et protéger les

1 Cf. Gaston Mialaret, Jean Vial (éds), *Histoire mondiale de l'éducation 2. De 1515 à 1815*, Paris : PUF, 1981.

2 Cf. Chantal Grell, « France et Angleterre : l'héritage du Grand Siècle », in *eadem*, Arnaud Ramière de Fortanier (dir.), *L'éducation des jeunes filles nobles en Europe, XVIIe-XVIIIe siècle*, Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2004.

3 La première édition parut en 1693 et fut traduite en français par P. Coste en 1695. Cf. John Locke, *Quelques pensées sur l'éducation*, trad. de G. Compayré, Paris : Librairie philosophique J. Vrin, 2007.

mœurs et la vertu de l'enfant. Il se concentre sur l'éducation des *gentlemen*: les filles sont absentes de sa réflexion.

La date qui marque en France un tournant dans le débat pédagogique est 1762, année de la publication et de la condamnation de l'*Émile* de Jean-Jacques Rousseau. Dans son ouvrage, qui connaîtra un grand succès, le philosophe développe l'idée que l'homme est « naturellement bon » et que c'est la société qui le corrompt. Dès lors, il milite pour l'éducation domestique. La mère assumera ses fonctions naturelles qui consistent à soigner, nourrir et éduquer son enfant durant les premières années, puis le père prendra le relais, entendu qu'il n'y a aucune autre tâche plus importante que celle-ci. De nombreuses familles « éclairées » tenteront de mettre en pratique les idées rousseauistes qui portent, à l'instar de Locke, sur une conception tripartite de l'éducation destinée à former le corps, le cœur et l'esprit.

Rousseau consacre la dernière partie de son ouvrage à l'instruction des filles[4] par le récit de l'éducation de Sophie, prédestinée à devenir la femme d'Émile. Pour lui, la femme, conformément à sa nature biologique, doit être élevée pour devenir une épouse parfaite et une bonne mère; c'est dans cette seule fonction qu'elle peut trouver le bonheur. Considérée comme la première éducatrice de ses enfants, il est important qu'elle ait des connaissances suffisantes pour assumer cette charge. Comme compagne de l'homme, il lui faut aussi les connaissances nécessaires à la gestion de la maison et susceptibles de créer une harmonie au sein du couple. Pour Rousseau, par conséquent, les femmes n'accèdent pas au savoir pour elles-mêmes, mais pour rendre leur présence agréable à leur mari et à ceux qui les entourent; c'est la nature qui les destine à plaire et les parents sont encouragés à entretenir ce penchant.

La vision de la femme développée dans l'*Émile* de Rousseau ne reçoit pas de sérieuses objections du côté des pédagogues, même de la part des femmes ayant à cœur de publier des ouvrages éducatifs. Madame d'Épinay ou Madame de Genlis, qui par leur immersion dans la sphère publique entrent en contradiction avec les idées de Rousseau, ne remettront pas en cause la finalité domestique de l'éducation féminine dans leurs ouvrages[5]. Ces limites mises à l'éducation féminine permettent à Martine Sonnet de parler de « rendez-vous manqué de l'éducation des filles et des Lumières »[6]. Même si

4 Sur la vision rousseauiste de l'éducation des filles, cf. Gilbert Py, *Rousseau et les éducateurs. Étude sur la fortune des idées pédagogiques de Jean-Jacques Rousseau en France et en Europe au XVIII^e siècle*, Oxford: Voltaire foundation, 1997, pp. 338-407.

5 Madame d'Épinay, *Les conversations d'Émilie*, dont le premier tome fut publié en 1774 et Madame de Genlis, *Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation contenant tous les principes relatifs aux trois différents plans d'éducation des Princes et des jeunes personnes de l'un et l'autre sexe*, publié pour la première fois en 1782.

6 Martine Sonnet, *L'éducation des filles au temps des Lumières*, Paris: Éditions du Cerf, 1987, p. 287.

certaines familles font le choix d'offrir à leur fille l'instruction la plus poussée, celle-ci reste « gratuite » attendu qu'elle n'ouvre pas la porte des universités et qu'elle ne permet l'accès à aucune fonction[7]. Pour Dominique Godineau, l'instruction et le savoir féminin continuent, durant tout le XVIIIe siècle, à être évalués à l'aune du rôle social de la femme; elle voit néanmoins une évolution dans « le contenu du bagage demandé à une femme aisée pour bien accomplir ses fonctions; parce que le monde a changé, une bonne mère et épouse doit en savoir plus qu'autrefois »[8].

## L'éducation d'une jeune fille de bonne famille

Dans quelles limites les conceptions éducatives des Lumières ont-elles influencé les pratiques quotidiennes des familles et par quel moyen le paradigme d'une « nature féminine » appelant une éducation particulière s'est-il imposé? À ces questions, le « journal de Cécile Constant », rédigé au quotidien pendant plus de dix ans – de 1809 à 1819 – par les deux institutrices qui se sont relayées auprès de cette jeune Lausannoise, apporte un éclairage intéressant et une étude de cas exceptionnelle[9], compte tenu de la rareté de telles sources à l'époque. La jeune fille n'a que 6 ans lorsque la plume sans concession de son institutrice commence à consigner, à la demande de son père, ses journées, stigmatisant ses fautes et louant ses progrès. Elle a presque 17 ans quand s'achève le 22e et dernier carnet[10]. Par sa durée, l'âge de Cécile au début de cette relation quotidienne et son angle d'approche, ce journal offre un aperçu inédit sur la pratique d'une éducation domestique au tournant des XVIIIe et XIXe siècles.

Cécile Constant naît à Lausanne le 27 décembre 1802. Ses parents, César François Constant de Rebecque et Sophie Marie Antoinette Rosset, appartiennent à la bonne société lausannoise et sont au bénéfice d'une situation financière confortable. Elle leur permet d'offrir à leur fille unique une éducation domestique soignée. L'appartenance sociale de Cécile détermine son éducation: elle doit acquérir le savoir, le savoir-être et les savoir-faire qui conviennent à son rang et à sa nature féminine avec l'objectif qu'elle

7 Cf. Martine Sonnet, « Le savoir d'une demoiselle de qualité: Geneviève Randon de Malboissière (1746-1766) », *Memorie Dell'accademia delle scienze di Torino*, Vol. 24, 2000, pp. 167-185.

8 Dominique Godineau, *Les femmes dans la société française, 16e-18e siècle*, Paris: Armand Colin, 2003, p. 186.

9 Cette source sera exploitée dans la thèse que je prépare sur l'éducation domestique des filles au début du XIXe siècle (Projet de thèse déposée à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne).

10 Ces cahiers sont conservés aux Archives cantonales vaudoises [par la suite ACV] dans le fonds P Constant sous la cote Ci 1.

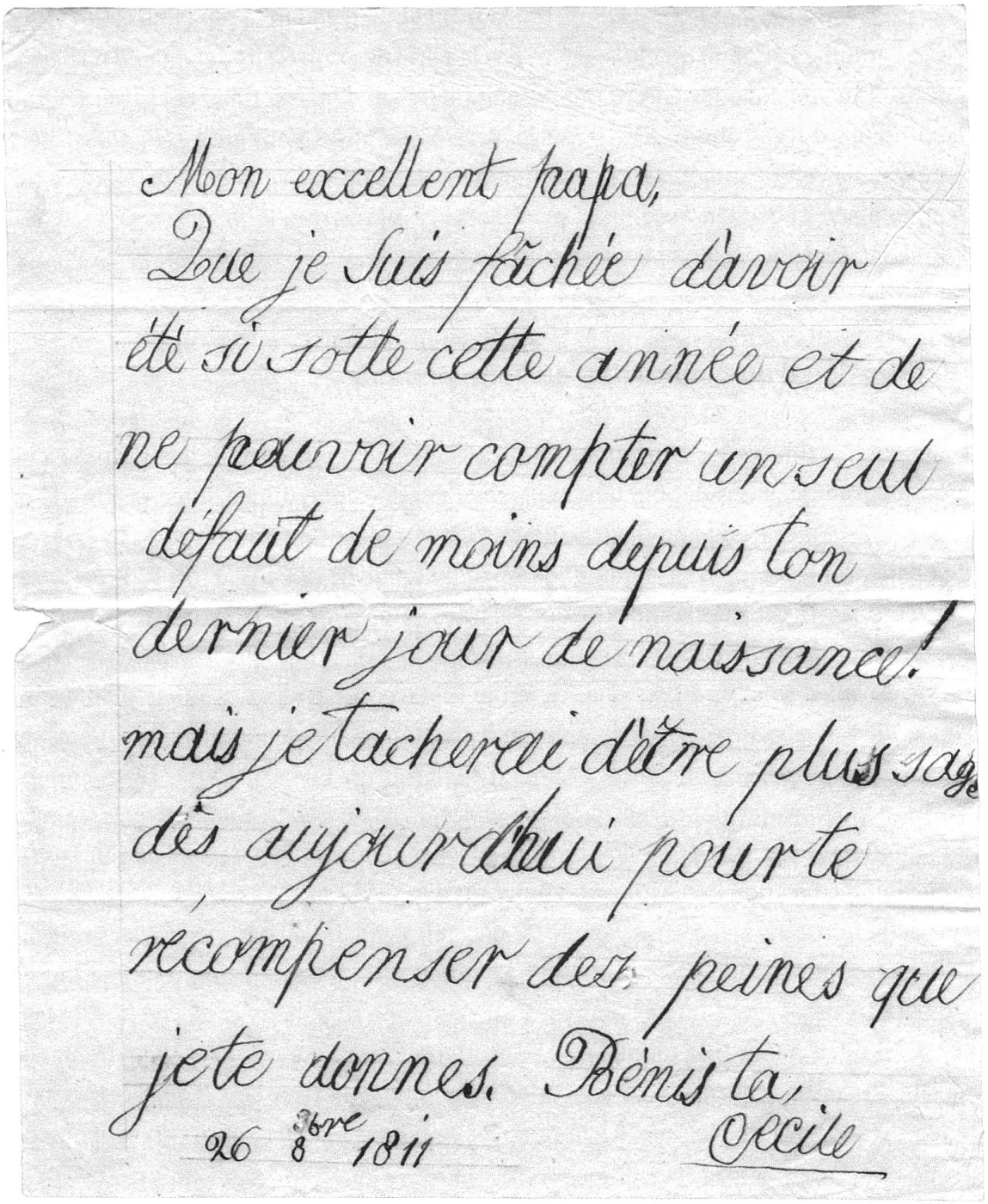

Mon excellent papa,
Que je suis fâchée d'avoir
été si sotte cette année et de
ne pouvoir compter un seul
défaut de moins depuis ton
dernier jour de naissance!
mais je tacherai d'être plus sage
dès aujourd'hui pour te
récompenser des peines que
je te donnes. Bénis ta,
26 8bre 1811 Cécile

**1** Lettre écrite par Cécile Constant pour son père à l'occasion de son anniversaire, le 26 octobre 1811, ACV, P Constant, Ba 10 (photo Rémy Gindroz)

devienne au plus vite une personne raisonnable capable de prendre et de tenir sa place dans la société.

Conscients de l'importance de l'éducation, les parents, mais également les membres de la famille élargie (grand-maman, oncle, tante...) s'allient, par force de conseils, pour enjoindre la jeune fille à adopter le comportement attendu. À ce titre, l'éducation domestique offre aux parents l'avantage de profiter de la présence de leur enfant tout en surveillant au plus près son éducation. L'intérêt constant des parents de Cécile pour l'éducation de leur fille ne les incite toutefois pas à adhérer à la tentation de se consacrer exclusivement à cette tâche – pratique vivement encouragée par de nombreux traités éducatifs du XVIII^e^ siècle, à l'instar de l'*Émile* de Rousseau ou du roman éducatif *Adèle et Théodore* de M^me^ de Genlis – préférant, pragmatiquement, la déléguer en partie à deux institutrices qui se relayeront auprès d'elle. La première institutrice, M^lle^ Clémentine Wittel, accompagne Cécile de ses 6 ans à ses 9 ans et la seconde, M^lle^ Antoinette Benoît, assume cette charge jusqu'au mois de mai 1819.

Dans le contrat qu'il signe avec cette dernière, Monsieur Constant définit la tâche de l'institutrice dans les termes suivants:

« Elle lui donnera toutes les leçons d'utilité et d'agrément dont elle sera capable, et assistera à celles qu'elle ne pourra donner elle-même. Elle fera tous ses efforts pour former le caractère de son élève, et lui imprimer les préceptes et les exemples de morale et de vertu. » [11]

Éducation morale et instruction sont associées et les vertus du bon exemple clairement prônées. Influencées, à l'instar de César Constant, par les idées sensualistes, les institutrices rendent Cécile attentive au profit qu'elle peut tirer de l'observation et de l'imitation du comportement des personnes qui l'entourent. Ayant sous les yeux l'exemple de sa mère, qui partage sa vie entre les soins accordés à sa fille, la pratique d'une sociabilité active et la gestion de la maison, Cécile est encouragée à intégrer progressivement les composantes du mode de vie qui lui est destiné. À mesure qu'elle grandit, M^me^ Constant participe davantage à la formation de sa fille, l'impliquant progressivement dans les soins du ménage. Bien que Cécile soit une fille, son père lui consacre une attention continue. Les institutrices ne se lassent pas de souligner à quel point M. Constant est un père attentionné pour sa fille, qu'il reçoit à sa table, accompagne en promenade et avec laquelle il joue. Il apparaît également comme le véritable maître d'œuvre de son instruction qu'il dirige en établissant le programme de la semaine tout en lui fournissant les livres de cours. Malgré la forte implication des parents, ce sont

11 ACV, P Constant Ci 1-4, Contrat passé entre M^lle^ Antoinette Benoît et César Constant, 14 juillet 1812.

les institutrices qui, par leur temps de présence auprès de la jeune fille, ont au quotidien la primauté dans l'éducation de Cécile. Les parents leur témoignent une grande confiance en leur laissant toute latitude pour punir la jeune fille qui – bien que le recours aux châtiments corporels ait été remis en cause dans les ouvrages pédagogiques depuis John Locke – pourra, à l'occasion, recevoir le fouet.

L'éducation dispensée à Cécile n'épargne aucun moment de la journée ni aucune activité, la jeune fille étant constamment sous la surveillance de ses institutrices ou de ses parents. Les comptes rendus quotidiens laissent apparaître une perception totalitaire de l'éducation qui fait que le contrôle pédagogique doit s'exercer sur chaque instant de la vie de l'enfant, ce que traduit la pratique même du journal. On attend de Cécile que toute heure de sa journée soit occupée par une activité bénéfique (leçons, jeux, ouvrages, balades, visites données ou reçues, lectures…). L'oisiveté étant perçue comme particulièrement nocive, elle est à proscrire. À ce titre, la pratique d'ouvrages, tels que le tricot, la broderie ou la couture, qui ont une place non négligeable dans les journées de Cécile, semble avoir pour principale fonction le fait de s'assurer que la jeune fille ne reste jamais inactive.

Les menaces de punitions et les promesses de récompenses soutiennent les exigences des institutrices. La journée est rythmée par l'attribution de bonnes et de mauvaises notes pour les leçons suivies par Cécile mais également pour son comportement. Chaque semaine, on additionne les notes et, si les bonnes notes ont surpassé les mauvaises, César Constant récompense Cécile par le versement de quelques batz. Inversement, recevoir trop de mauvaises notes est sanctionné et la jeune fille doit alors payer son père.

Corollaire de son éducation domestique, Cécile Constant est formée dans le monde et, dès son plus jeune âge, elle passe ses soirées dans le salon familial, où ses parents reçoivent de nombreuses personnes. Les concessions faites à l'âge de Cécile sont peu nombreuses et on attend d'elle – même si cet espoir est souvent déçu – qu'elle adopte un comportement bienséant et raisonnable légitimant l'éducation qui lui est dispensée.

## Former le corps, le cœur et l'esprit

Conformément aux idées du temps, l'éducation dispensée à Cécile entend former son corps, son cœur et son esprit. Inquiets de la vulnérabilité des enfants, les parents de Cécile désirent donner une saine constitution à leur fille, par de bonnes habitudes alimentaires et par la pratique quotidienne d'activités physiques. Rares sont les jours où

Cécile ne sort pas de la maison pour faire une longue promenade avec ses parents ou avec sa gouvernante. Le journal répertorie également de nombreuses activités en plein air telles que le patinage sur le lac gelé, les promenades en traîneau et les baignades dans le lac qui témoignent de la sensibilité nouvelle associant santé et bon air. Mais former le corps de Cécile, c'est aussi le contraindre à prendre une position adéquate. La danse et la pratique de l'écriture – activité pendant laquelle le dos de Cécile est attaché à la chaise – contribuent à lui donner un maintien correct. Elles sont complétées par l'usage de tourne pieds, de colliers en fer ou à épingles et d'une caisse dans laquelle la jeune fille doit se glisser régulièrement.

Que l'enfant vienne au monde sans prédisposition ni pour le vice ni pour la vertu ou qu'il soit considéré comme naturellement bon, son éducation morale est au centre des préoccupations. Parents et institutrices souhaitent voir se développer chez Cécile les qualités morales qui siéent à une jeune demoiselle. Elle doit notamment prendre conscience des devoirs qu'elle a envers ses parents. Fidèles aux conceptions rousseauistes, les institutrices insistent sur le fait que la jeune fille doit chercher à leur plaire:

« Je désire que Cécile le sente vivement et qu'en conséquence, elle s'applique a tout ce qui peut leur plaire [et] réunisse tous ses efforts pour leur être agréable, et mériter leur approbation puisque ce n'est que par une telle conduite qu'elle peut leur prouver son amour et sa reconnoissance. » [12]

Hommes et femmes sont différents et, à ce titre, leur éducation ne cherche pas à développer les mêmes vertus:

« [...] Mr le Cointe a dit à Cécile (qui avoit parlé de la noble ambition d'un jeune prince) (Alexandre) que les petites Demoiselles avoient aussi un genre d'ambition digne d'elles. Celle de plaire et d'être aimées de tout ce qui les approchent. Cécile a bien promis qu'elle auroit cette espèce d'ambition. » [13]

Toutes les qualités que l'on souhaite inculquer à Cécile – l'obéissance, la docilité, la souplesse et le bon cœur... – sont envisagées en fonction de sa nature féminine. Ainsi, le jeu de poupée, qui prépare la jeune fille à son futur rôle de mère, est encouragé:

« [...] mais à la requette de Mr son papa, j'ai promis que si la leçon étoit bonne j'entends celle de musique, j'ouvrirai aux prisonnières. Cécile en bonne mère a délivré ses enfans [ses poupées] à force d'application et de bonne volonté et elle en a eu plusieurs récompenses. » [14]

12 ACV, P Constant Ci 1, 5e cahier, Mlle Benoît, samedi 1er janvier 1814.

13 *Ibid.*, 11e cahier, Mlle Wittel, jeudi 11 juillet 1811.

14 *Ibid.*, 10e cahier, Mlle Wittel, mardi 9 avril [1811].

Alliée précieuse pour contraindre Cécile à remplir son devoir, l'éducation religieuse est présente dès le premier cahier du journal. Mais si chaque journée s'achève par la prière du soir ou un examen de conscience, elle ne prend véritablement de l'importance que durant les deux années précédant la première communion. Le pasteur reçoit alors la jeune fille pour des leçons privées de catéchisme, leçons qui s'ajoutent à celles prises en compagnie des futurs premiers communiants de la paroisse. Dès lors, l'éducation dispensée par la gouvernante et les parents et l'éducation religieuse combinent leurs efforts pour parfaire la formation morale de Cécile qui, de façon emblématique, s'achève, à l'instar du journal, le jour de sa première communion:

« J'ai fait aujourd'hui, ma première communion, à la cathédrale de Lausanne. Cette touchante Cérémonie m'a fait une forte impression et a fortifié en moi les résolutions que j'avois déjà tant de fois prises, de remplir mes devoirs avec plus d'exactitude. »[15]

Enfin, une éducation complète ne doit négliger ni la formation de l'esprit ni la maîtrise des arts d'agrément. À l'exception du dimanche, la jeune fille est rarement dispensée de leçons. Toutefois, les réflexions qui parsèment le journal, de même que le choix des matières enseignées, qui ne témoigne pas d'une grande ambition, ne laissent pas de doute sur la perception accessoire du savoir féminin.

Lorsque la première institutrice prend ses fonctions auprès d'elle, Cécile, âgée de 6 ans, sait déjà lire. La gouvernante lui enseigne alors la géographie, les mathématiques (chiffre, arithmétique), le dessin, l'ouvrage et lui apprend à réciter des fables et des psaumes. Son travail semble se limiter à aider la jeune fille – en lui expliquant le vocabulaire difficile – à apprendre par cœur les chapitres des livres choisis.

À ce programme s'ajoutent les leçons dispensées par trois maîtres extérieurs qui enseignent à Cécile l'écriture, la danse et la musique. L'étude de l'histoire n'apparaît que plus tard, lorsque Cécile est âgée de 8 ans:

« [...] elle a écouté attentivement la Tragedie d'Ester et la je crois passablement comprise. Elle peut juger par là du plaisir qu'on trouve à s'instruire et doit se dépêcher de commencer l'histoire c'est là où elle aura de quoi exercer sa mémoire et son jugement j'espère que nous la commencerons avant de quitter la campagne. »[16]

Puis des leçons d'anglais, données par une maîtresse privée, et des leçons particulières de dessin – demandées par Cécile – compléteront cet emploi du temps. Le père de Cécile remplace parfois les précepteurs absents et dispense régulièrement la leçon d'écriture et d'anglais, de même qu'il exerce sa fille à la danse.

15 ACV, P Constant Ci 1, 12e cahier, Mlle Benoît, dimanche 11 avril 1819. Le récit est fait de la main de Cécile qui écrit dans son journal à cette unique occasion.

16 *Ibid.*, 8e cahier, Mlle Wittel, vendredi 6 septembre [1810].

Les connaissances acquises durant la semaine sont évaluées par un examen hebdomadaire. Pendant dix ans, M. et M^me^ Constant écoutent Cécile réciter devant eux, son institutrice et parfois des membres de la famille, les leçons apprises durant la semaine. Des questions lui sont ensuite posées. Son élocution ainsi que son maintien en ces occasions paraissent souvent plus importants que le contenu lui-même.

« Demain est le jour d'examen pour lequel nous ne sommes point préparées. Le cœur nous bat bien fort nous avons les leçons de deux semaines à récapituler et tant de choses ont pu nous en distraire mais Mr et Mde Constant sont des juges indulgens, ils n'exigent de leur enfans que douceur, obéissance et joli maintient. Le savoir pour eux n'est que secondaire. »[17]

## Le « journal de Cécile Constant », un instrument éducatif

Si le journal de Cécile nous renseigne sur les moyens mis en place par la famille Constant pour éduquer leur enfant, celui-ci fait également partie, intrinsèquement, de ce processus éducatif. Chaque jour, les institutrices font un compte rendu de la journée passée par Cécile, soumettant son comportement à une « sévère critique »[18]. Le journal poursuit deux objectifs principaux. Premièrement, il a une vocation dissuasive pour inciter la jeune fille à se comporter de façon exemplaire, évitant par là même de s'exposer au douloureux rappel de ses mauvaises actions. Ainsi, Mademoiselle Wittel se sert expressément de cette menace pour influencer le comportement de sa jeune élève :

« On a eu de la peine à la calmer et j'ai vu le moment où il foudroit la menacer du journal pour la faire entrer dans son lit et y rester tranquille. »[19]

Les journées de Cécile commencent par la lecture du journal de la veille ; la jeune fille est astreinte à se souvenir de ses nombreuses fautes pour éviter de les répéter. Le deuxième objectif du journal est de tenir informés les parents des activités, des progrès mais également des écarts de conduite de leur fille en leur absence. Chaque semaine, ils écoutent, au moment de l'examen, la lecture du journal des sept derniers jours :

« Comme la lecture du journal précédent a été suivie d'une exhortation de la part de Mr Constant, les leçons que j'ai données ensuite à Cécile en ont été meilleures [...] »[20]

17 *Ibid.*, 7^e^ cahier, M^lle^ Wittel, mercredi 6 [juin 1810].
18 *Ibid.*, 10^e^ cahier, M^lle^ Wittel, [samedi] 16 février [1811].
19 *Ibid.*, 1^er^ cahier, M^lle^ Wittel, mardi 30 mai 1809.
20 *Ibid.*, 10^e^ cahier, M^lle^ Wittel, mardi 29 [janvier 1811].

Appelé « journal de Cécile Constant » mais rédigé par les institutrices, il entre en contradiction avec les essais timides d'appropriation d'un espace intime des jeunes filles, dès la fin du XVIIIe siècle, par la rédaction d'un journal « personnel »[21]. Juliette Michaëlis, qui a travaillé sur les journaux des jeunes filles écrits durant cette même période et conservés dans les archives genevoises, parle « d'intimité que les filles vivent avec leur mère et avec leur entourage »[22] et relève le caractère éducatif de cette pratique qui devient « un moyen de lire au fond de soi »[23]. Dans le journal de Cécile, en revanche, les sentiments de la jeune fille sont gommés au profit des attentes des institutrices qui ont le désir de voir sa vie se conformer à leur idée :

« Chère Cécile il ne tient qu'à vous de rendre ce journal charmant à l'avenir. Faites en sortes que je n'aie plus rien a y écrire de pénible et que votre histoire soit celle d'un enfant doux, obéissant et aimable vous pouvez être tout cela malgré votre excessive vivacité et vos sept ans. »[24]

Ce journal se révèle ainsi un document complexe : si le comportement de Cécile en est l'objet principal, le travail des institutrices, leur façon de se comporter avec Cécile et les punitions qu'elles lui infligent transparaissent également. À ce titre, la rédaction de ce document n'est pas anodine pour les préceptrices qui fournissent à leur employeur un moyen d'évaluer leur travail.

Un sondage dans les archives romandes montre que la tenue d'un journal comparable à celui de Cécile n'était pas une pratique courante[25]. Il faut s'élever dans la classe sociale pour trouver des documents relatant au quotidien la vie d'un enfant, à l'instar du *Journal de Jean Héroard*[26], médecin du futur Louis XIII qui écrit, au début du XVIIe siècle, un compte rendu détaillé des journées du dauphin de sa naissance à ses 27 ans, s'intéressant principalement à « l'hygiène du prince ». Le *Journal d'Éducation* des princes d'Orléans, rédigé par leur premier gouverneur Bernard de Bonnard[27], se rapproche davantage du journal de Cécile, mais, étant réservé à l'usage de son seul auteur,

21 Sur la naissance du journal « personnel », cf. les études de Philippe Lejeune et notamment Philippe Lejeune et Catherine Bogaert, *Un journal à soi. Histoire d'une pratique*, Paris : Éditions Textuel, 2003.

22 Juliette Michaëlis, « L'usage du monde et une chambre à soi », in Chantal Renevey-Fry (dir.), *En Attendant le prince charmant. L'éducation des jeunes filles à Genève, 1740-1970*, Genève : Service de la recherche en éducation : Musée d'ethnographie, 1997, p. 37.

23 *Ibid.*, p. 41.

24 ACV, P Constant Ci 1, 6e cahier, Mlle Wittel, dimanche 17 [février 1810].

25 À ce jour, je n'ai trouvé aucun document similaire dans les archives romandes.

26 *Journal de Jean Héroard*, publié sous la direction de Madeleine Foisil, Paris : Fayard, 1989.

27 Dominique Julia, dans son article « Bernard de Bonnard, gouverneur des princes d'Orléans », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Italie et Méditerranée*, Vol. 109, 1997, se propose de publier « prochainement une édition de ce manuscrit » qui « retrace au jour le jour la quotidienneté de la vie des petits princes », p. 427.

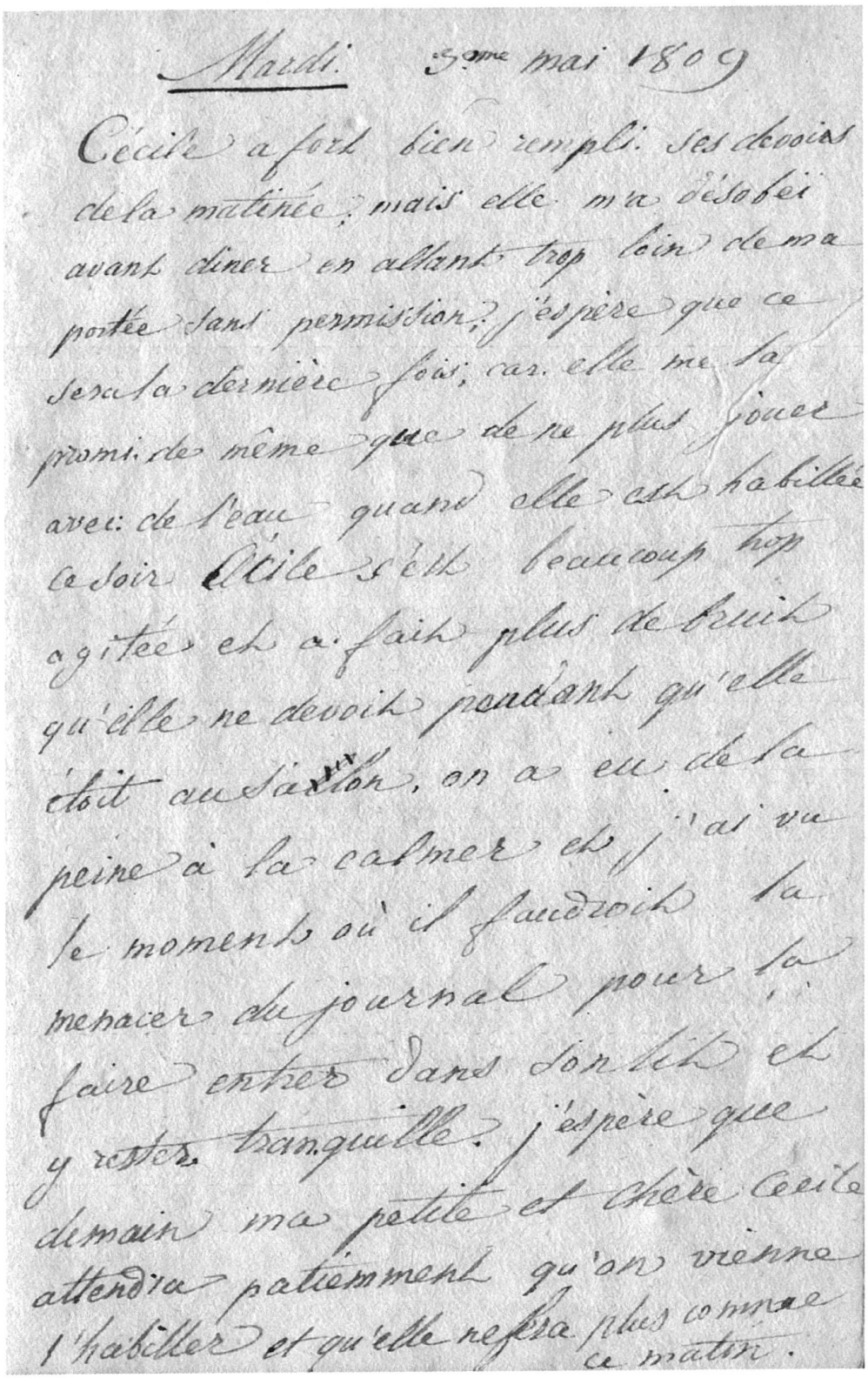

Mardi. 5me mai 1809

Cécile a fort bien rempli ses devoirs de la matinée; mais elle m'a désobéi avant dîner en allant trop loin de ma portée sans permission; j'espère que ce sera la dernière fois; car elle me la promis de même que de ne plus jouer avec de l'eau quand elle est habillée ce soir Cécile s'est beaucoup trop agitée et a fait plus de bruit qu'elle ne devoit pendant qu'elle étoit au salon, on a eu de la peine à la calmer et j'ai vu le moments où il faudroit la menacer du journal pour la faire entrer dans son lit et y rester tranquille. j'espère que demain ma petite et chère Cecile attendra patiemment qu'on vienne l'habiller et qu'elle ne fera plus comme ce matin.

**2** Première page du premier cahier du *Journal de Cécile* Constant, Ci 1 ACV, P Constant, (photo Rémy Gindroz).

il n'est pas destiné à influencer le comportement de ses élèves. M^me^ de Genlis, lorsque celle-ci est nommée, à son tour, «gouverneur» des jeunes princes, aura également recours à la tenue d'un «journal d'éducation», pratique qu'elle résume dans les termes suivants:

«Dès le moment où M. Lebrun est entré à l'éducation, je l'ai chargé de faire un journal détaillé de tout ce que feroient & diroient les Princes dans le tems qu'ils ne passent pas avec moi. Chaque jour, on m'apporte la feuille du jour de ce Journal fait avec beaucoup d'exactitude; les Princes me voyant lire tous les soirs ce compte détaillé de leur conduite, ont sans cesse devant les yeux la crainte du Journal; ce qui produit de merveilleux effets.»[28]

Dans son roman éducatif, *Adèle et Théodore*, elle prône l'intérêt pédagogique de ce type de journal par la voix du comte de Roseville, présenté comme le précepteur d'un prince:

«[...] le soir j'ai la coutume d'écrire un journal très détaillé de tout ce qu'il a fait de mal dans la journée, et je compte dans ce nombre toutes les occasions perdues ou négligées de faire une bonne action, ou de dire une chose obligeante. Comme la plupart de ces fautes se font devant du monde, je l'en reprends rarement dans le moment même, ce qui fait que très souvent n'ayant point été grondé dans le cours de la journée, il se flatte, en se couchant que le journaliste n'aura rien à dire. [...] il passe dans mon cabinet et me demande mon journal. Je le lui donne, il le lit tout haut, et j'exige que ce soit de suite et sans commentaire, car il est bon de l'accoutumer à prononcer lui-même le détail de ses fautes [...]»[29]

S'il n'est pas possible d'établir clairement que les préceptes de M^me^ de Genlis ont guidé la pratique de la famille Constant, nous ne pouvons pas en écarter l'hypothèse. La rédaction du journal de Cécile est l'un des moyens éducatifs mis en place par ses parents – l'examen hebdomadaire et le système des bonnes et mauvaises notes en sont deux autres – pour les aider à contraindre leur fille à emprunter la voie qui lui est destinée:

«Après l'examen, le compte des notes, et la lecture des journeaux, il y a eu des réflections bien pénibles sur la conduite de Cécile, ses parents sont navrés du peu d'envie qu'elle a de leur plaire, ne faisant rien pour leur bonheur, ses maîtres de musique et d'ecriture se plaignent de son indocilité, ses manières et son ton sont loin d'être ce

28 Des extraits de ce journal ont été édités par M^me^ de Genlis en 1791 sous le nom *Leçons d'une gouvernante à ses élèves, ou Fragmens d'un Journal, qui a été fait pour l'Éducation des Enfans de Monsieur d'Orléans.*

29 Madame de Genlis, *Adèle et Théodore ou Lettres sur l'éducation contenant tous les principes relatifs aux trois différents plans d'éducation des Princes et des jeunes personnes de l'un et l'autre sexe*, publié par I. Brouard-Arends, Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2006, pp. 177-178.

qu'ils devroient; ce qui est vraiment désespérant pendant qu'avec un peu d'efforts sur elle-même, Cécile pourroit être des plus aimables [...]»[30]

Au sein de la famille Constant, les idées pédagogiques dans l'air du temps ont reçu un écho favorable influençant directement l'éducation dispensée à Cécile. La conception de cette éducation, qui doit contraindre la jeune fille à devenir la personne souhaitée, peut être mise en parallèle avec la volonté de modelage de son corps. On recourt à tous les moyens pour lui donner le maintien souhaité. De même, la tenue consciencieuse du journal de Cécile démontre la volonté de surveiller et d'influencer au quotidien son comportement. Cécile est une enfant dont on écrit l'histoire, et les institutrices – soutenues par les parents – font pression sur elle pour que leur récit devienne celui d'une jeune fille modèle.

30 ACV, P Constant Ci 1, 10e cahier, Mlle Benoît, jeudi 22 [mai 1817].